

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy, tenue à la mairie de Roberval le mardi 15 septembre 2020, le conseil de la MRC a adopté un règlement portant le numéro 279-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 2 794 580 \$ pour l'acquisition d'un immeuble et pour les travaux d'aménagement des bureaux de la MRC du Domaine-du-Roy.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du règlement en le consultant sur le site Internet ou en s'adressant à la MRC du Domaine-du-Roy par téléphone ou par courriel (info@mrcdomaineduroy.ca) pour en obtenir une copie.

Ce règlement a obtenu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 2 décembre 2020 et entrera en vigueur conformément à la loi après l'accomplissement des formalités prescrites.

DONNÉ à Roberval ce vingt-huitième jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt et un.



Steeve Gagnon
Directeur général adjoint